



Du Moussou à Las Tours

11 km

DURFORT
PR 1

Fiche pratique

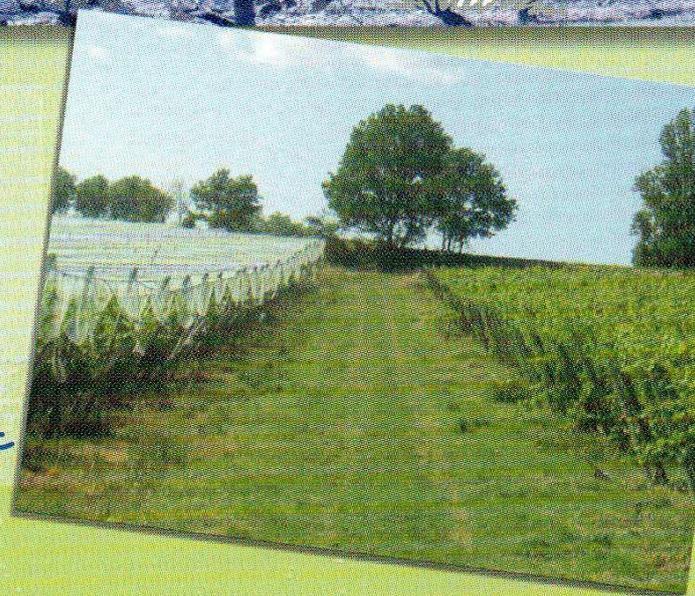
Durée 3h

Départ : place de la Mairie

Niveau de difficulté : familial

Balisage : **jaune PR 1** (N° bleu)

Carte IGN 2040-O 1/25000 Moissac



① Face à la mairie, descendre à gauche pour arriver à la salle des fêtes. Prendre à gauche et suivre le GR65 sur 100 m. Arriver à la maison, tourner à gauche puis continuer tout droit en abandonnant le GR65.

② Arriver à la RD2, tourner à droite puis à gauche prendre le petit chemin goudronné.

Variante : Dos à la mairie, traverser la route départementale et prendre le chemin qui démarre en face, derrière une maison. Après une dizaine de mètres, continuer tout droit sur un chemin herbeux en direction des lacs. Au bout de la peupleraie obliquer sur la droite en longeant une haie. Traverser le ruisseau et dans le bois tourner à droite en suivant le balisage PR1. Monter dans le bois ; à la sortie suivre la haie à gauche pour arriver à l'église de St Paul. A la croix, tourner à droite sur la route jusqu'au croisement des 4 routes. Tourner à gauche vers "Le Moussou".

③ A l'intersection de 4 routes, continuer tout droit vers "le Moussou". Au niveau de maisons en ruines continuer tout droit sur un chemin herbeux qui s'enfonce dans le bois. Poursuivre ce chemin jusqu'au fond du vallon en suivant le balisage PR1.

④ Au fond du bois tourner à droite.

⑤ Rejoindre une petite route goudronnée au lieu dit "Lanet". Prendre cette route vers la gauche sur 1 km.

⑥ Passer devant une ferme puis prendre la 1^{ère} petite route à droite qui monte tout droit et continue en chemin vers Serre Del Pal. On chemine alors au milieu des vignes et l'on a sur la gauche un joli point de vue sur Lafrançaise et les collines environnantes.

⑦ Après une maison sur la droite, à un croisement de chemins, continuer tout droit sur un chemin herbeux jusqu'à la RD2. Traverser la RD2 et continuer en face sur le chemin de terre derrière une maison. On rejoint une petite route 200 m plus loin. Tourner à droite.

⑧ 100 m plus loin tourner à gauche sur une petite route qui descend.

⑨ Après 1 km traverser un petit pont et continuer tout droit. Vers le haut de la côte on passe devant une ferme (conifères). On laisse une petite route sur la droite pour prendre ⑩ un peu plus loin le GR65 qui descend sur la droite. Suivre le GR qui ramène à la salle des fêtes puis à la mairie.

Vous êtes priés de respecter les récoltes.